Un naufrage

Bône, 15 février. — Le vapeur anglais *Cécilia* venant de Tunis, a fait naufrage. Trois hommes de l'équipage ont été noyés.

Mort d'un député

Quimper, 15 février. — M. le docteur Clech, député et conseiller général opportuniste du Finistère, est mort ce matin à Plougasnou d'une phtisie pulmonaire.

En Portugal

Lisbonne, 15 février. — Cinq sergents ont tenté de s'évader du navire de guerre *Lusitania*, à bord duquel ils étaient détenus en rade d'Oporto.

Les sentinelles ont fait feu sur les fugitifs et en ont tué quatre : le cinquième a été repris et mis aux fers.

Un étudiant qui, le jour de l'insurrection, avait, à l'hôtel de ville d'Oporto, brisé les bustes du roi dom Carlos et de son père le roi dom Luis, a été condamné par le conseil de guerre à dix ans de déportation.

Dénonciation, par la Suisse, de son traité de commerce avec l'Italie

Berne, 15 février. — Conformément à la mesure adoptée par la France, l'Allemagne et d'autres grandes puissances, le Conseil fédéral a dénoncé son traité de commerce du 23 janvier 1889 avec l'Italie, en annonçant en même temps son désir d'entamer de nouvelles négociations.

Le chemin de fer sibérien

Saint-Pétersbourg, 15 février. — La question du chemin de fer de Sibérie a reçu la solution suivante :

Vers le commencement de mars partiront simultanément deux séries d'ingénieurs, les uns sur un vapeur de l'Etat pour Vladivostok et les autres par terre pour Tomsk.

Dans les commencements du printemps, on procédera simultanément aux travaux de construction des deux lignes de Tomsk à Irkoutsk et Vladivostok à Khabarovka. Après cela on construira la ligne de tour de Baïkal, ce qui rendra le chemin de fer sibérien ininterrompu.

De Tomsk, à son tour, on fera des explorations pour la jonction du chemin de fer sibérien avec le réseau général des chemins de fer russes, et l'on construira une nouvelle ligne, celle de Tomsk-Tchéliabinsk.

Actuellement on construit déjà un chemin de fer de Zlatonst à Tchéliabinsk.

De cette façon, tout le chemin de fer sibérien sera terminé en 1894.

Les pirates au Tonkin

Paris, 15 février. — Une correspondance du Tonkin, adressée à la *France*, contient cet autre fait de piraterie :

Dans la nuit du 4 au 5 janvier, les pirates ont attaqué et incendié un village du Huyen-de-Than-Tri, attenant au territoire de la ville d'Hanoï.

De Hanoï on a entendu la fusillade des pirates et l'on a vu les lueurs de cet incendie assez rapproché.

Les pirates n'ont pas été inquiétés; ils se sont retirés en emmenant du bétail.

Il ne faut pas oublier qu'Hanoï est la capitale officielle du Tonkin, le siège de la résidence supérieure et le quartier général militaire.

Mort du contre-amiral Pallu de la Barrière

Paris, 15 février. — M. le contre-amiral Pallu de la Barrière, commandeur de la Légion d'honneur, est mort hier soir, à Lorient, où il s'était retiré après sa mise dans le cadre de réserve, des suites d'une maladie de cœur compliquée, dans les derniers jours, d'une paralysie qui a subitement aggravé son état.

Un canon monstre

Des expériences d'artillerie très intéressantes viennent d'être faites au polygone du Hoc, près du Havre, en présence d'une commission très nombreuse d'officiers généraux de marine et de la guerre et d'ingénieurs civils, parmi lesquels plusieurs Japonais.

Il y a trois ans, le gouvernement japonais ouvrait un concours entre les établissements étrangers fabriquant du matériel d'artillerie. Il s'agissait d'armer trois gardes-côtes cuirassés. Ce fut le canon Canet de 32 centimètres qui fut choisi comme remplissant le mieux les conditions.

Le canon Canet de 32 centimètres est long de 6 mètres 90; il pèse 66 tonnes et envoie des projectiles variant de 450 à 500 kilogrammes.

Avec un projectile de 450 kilogrammes, on a atteint à ces expériences une vitesse initiale de 703 mètres à la seconde et percé une plaque de fer forgé de 1 mètre 20.

Vingt coups ont été tirés sans que la pièce et l'affût qui la supporte aient éprouvé la moindre fatigue.

Les ingénieurs présents ont calculé que le projectile ne mettait que 36 secondes pour se rendre de Paris à Versailles.

Avec la nouvelle poudre sans fumée et en employant les projectiles de rupture en acier chromé, on arrive à une dépense de plus de 10.000 francs par coup.

Le canon Canet de 32 centimètres est le plus grand canon que l'on ait construit en France jusqu'à ce jour.

Les ouvriers de Tulle

Paris, 15 février. — Eu égard à la rigueur de la température, M. de Freycinet a prescrit au directeur de la manufacture d'armes de Tulle de conserver jusqu'au milieu de mars les ouvriers civils qui devaient être licenciés en février.

Voilà qui coupera court à l'interpellation.

Attaque d'une mission française au Maroc

Madrid, 15 février. — Les journaux espagnols donnent des détails sur l'agression dont a été l'objet M. de Lamartinière, archéologue français, qui faisait habituellement des explorations scientifiques sur le territoire du Maroc.

Plusieurs bandits, embusqués près de la route d'Aquata à Mogador, tirèrent plusieurs coups de fusil sur l'explorateur, qui, quoique blessé au front, put se sauver.

Les hommes qui accompagnaient l'archéologue ont été maltraités et dépouillés.

Tanger, 15 février. — Les autorités de Mogador ont ouvert une enquête sur l'agression dont M. de Lamartinière, explorateur français, aurait été victime.

L'affaire sera portée ensuite à la connaissance du ministre de France.

Des nouvelles reçues hier à Paris font connaître que la mission française conduite par M. Crampel est parvenue au lac Tchad.

Guillaume II à Londres

Berlin, 15 février — L'impératrice Frédéric, qui est partie pour Londres, est chargée d'une mission de son fils auprès de la reine d'Angleterre.

Il s'agit d'obtenir le consentement de la reine Victoria pour la réception que Guillaume exige à Londres même.

L'empereur d'Allemagne, qui se ferait accompagner par l'impératrice sa femme, et par l'aîné de ses fils, veut absolument être reçu solennellement dans la capitale anglaise.

L'attitude du prince de Bismarck

Berlin, 15 février. — La polémique entre les *Hamburger Nachrichten* et la *Deutscher Tageblatt*, le *National Zeitung* et la *Gazette de Cologne* continue plus vive que jamais au sujet de l'attitude du prince de Bismarck.

Le premier de ces journaux ne ménage pas les apostrophes à ses confrères; il les accuse de lâcheté parce que, contrairement à la ligne de conduite qu'ils avaient d'abord adoptée, ils se tournent maintenant contre le prince.

Les *Hamburger Nachrichten* déclarent « que le prince de Bismarck ne redoute pas un procès et elles ne craignent pas que celui-ci répudie la responsabilité de ce qu'elles publient, même devant le procureur du roi. »

L'organe du prince justifie les critiques de ce dernier, « qui ne veut pas affaiblir le principe du pouvoir monarchique, mais au contraire qui agit ainsi dans l'intérêt de l'Etat; s'il approuvait la politique actuelle du gouvernement, l'ex-chancelier se mettrait en contradiction avec la politique qu'il a toujours suivie.

» D'ailleurs, le rôle d'un véritable conservateur consiste, non pas à approuver tout ce que fait le gouvernement, mais à le préserver contre lui-même lorsque la politique met en péril les principes monarchiques et conservateurs. »

Toute cette polémique produit une grande impression dans les cercles politiques, où on commente également quelques paroles sur l'attitude du prince de Bismarck que l'empereur aurait dites ou prononcées hier au dîner chez le général de Caprivi.

On est d'avis, assez généralement, que la tension actuelle des rapports entre Friedrichsruhe et Berlin doit produire prochainement quelque incident important.

Le général Waldersée

Berlin, 15 février. — Le bruit court d'une façon de plus en plus persistante que le général de Waldersée aurait fait parvenir à l'empereur sa démission de commandant du 9e corps d'armée, en suite des incidents que vous connaissez.

En tout cas, il est certain qu'il a demandé un congé et qu'il va aller passer quelques semaines à San-Remo.

Le dernier crime de Londres. — Arrestation probable de Jack l'Eventreur

Londres, 15 février. — La police vient d'arrêter un homme dont les vêtements sont tachés de sang et qui a été vu avec la femme assassinée, un quart d'heure avant le crime.

La police croit que cet homme est Jack l'Eventreur.

Londres, 14 février. — L'individu arrêté sous l'inculpation d'être Jack l'Eventreur, se nomme Thomas Saddler.

Une femme a déposé au bureau de police qu'elle avait vu cet individu se quereller avec la femme assassinée, le soir où la victime a été tuée.

Un sergent de police a déposé, de son côté, qu'il avait rencontré Saddler, un quart d'heure après le meurtre, les mains tâchées de sang.

Saddler nie être l'auteur du crime.

Les menées de M. Crispi

Rome, 15 février.— Hier soir, a eu lieu une réunion de 85 députés de l'opposition constitutionnelle à laquelle assistaient MM. Crispi et Zanardelli, ainsi que d'autres ministres.

La réunion a décidé de former un comité dirigeant du parti, sous la présidence de M. Merzario.

Le comte Schouwaloff chez le prince de Bismarck

Paris, 15 février. — La *Liberté* publie la dépêche suivante :

« Hambourg, 14 février. — Le comte Schouwaloff, ambassadeur de Russie en Allemagne, est arrivé hier à Friedrichsruhe où il a été reçu très cordialement par le prince de Bismarck. »

Ce journal n'est pas éloigné de croire que le comte Schouwaloff a été prié de se rendre auprès de l'ex-chancelier, pour l'engager à modifier son attitude.

Le comte Schouwaloff est *personagrata* à la cour de Berlin ; ses relations avec M. de Bismarck sont bien connues.

A la mémoire de Meissonier
Lettre de l'empereur d'Allemagne

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, que l'empereur d'Allemagne avait chargé son aide de camp, le général de Wedel, d'adresser, en son nom, une lettre de condoléances à M. Herbette, notre ambassadeur à Berlin, relativement à la mort de Meissonier.

Le secrétaire de l'Académie des beaux arts a, dans la séance d'hier, donné lecture de cette lettre dont voici la teneur :

« *M. le comte de Wedel, général à la suite de S. M. l'empereur d'Allemagne, à M. Herbette, ambassadeur de France à Berlin.*

» Berlin, 14 février 1891.

» L'empereur et roi, mon auguste souverain, vient de me donner l'ordre d'informer Votre Excellence qu'il a été très douloureusement ému en apprenant la mort de votre illustre compatriote Meissonier. — Sa Majesté, tout en admirant l'immense talent du peintre, aimait surtout à recommander dans ses œuvres l'artiste consciencieux, l'homme de grand caractère qui, par un sentiment admirable de respect de soi même, ne quitta jamais seul de ses tableaux sans avoir fait tout ce qui était en son pouvoir afin de le rendre parfait, un chef-d'œuvre.

» Sa Majesté considérait de tout temps Meissonier comme une des grandes gloires de la France et de l'art du monde entier, et elle prend une part très vive à la douleur que la mort du maître vient de causer à sa patrie. Elle me charge de prier Votre Excellence de vouloir bien en faire part à l'Institut, qui pourra toujours s'honorer d'avoir compté Meissonier parmi ses membres. »

Décision importante du Saint-Siège

La question suivante a été posée à la Sacrée-Congrégation du saint office :

« Est il permis aux catholiques d'assister aux offices religieux des non catholiques.

» La Congrégation a répondu : Cela n'est pas permis. Le Souverain-Pontife a sanctionné cette décision le 9 juin 1889. »

On remarquera qu'il n'y a rien de nouveau dans l'interdiction faite aux catholiques de prendre part à des actes quelconques du culte protestant ou israélite. Des évêques de Pologne avaient demandé : Mais des catholiques peuvent ils assister aux offices des schismatiques grecs ou russes dont les croyances se rapprochent beaucoup de la foi de l'Eglise?

Le Saint-Siège a fait à cette question une réponse tout à fait générale : Jamais, en aucun cas, le Catholique ne peut entrer dans un temple, dans une synagogue pendant un exercice du culte.

Mort du général Sherman

New-York, 15 février. — Le général Sherman, qui avait été un des principaux lieutenants du général Grant dans la guerre de la Sécession, et qui notamment était l'inventeur des grands raids de cavalerie, est mort à 1 h. 50 de l'après-midi des suites d'une pneumonie.

Le général Sherman avait suivi les opérations de la guerre franco-allemande dans l'état-major allemand.

Ses sentiments d'hostilité envers nous étaient bien connus.

Un refus diplomatique

Le président de l'*Etoile*, société de secours mutuels pour les employés et garçons de restaurant, ayant adressé à la légation de Belgique un certain nombre de billets pour le bal annuel de cette association, aurait reçu la réponse suivante :

LÉGATION DE BELGIQUE
EN FRANCE
—
CHANCELLERIE

» Paris, 12 février 1891.

» La chancellerie de la légation de Belgique éprouve le plus vif regret de devoir restituer les cartes de bal ci jointes.

« Elle est obligée de renoncer à participer à toute » œuvre de bienfaisance, si intéressante qu'elle soit, par » suite de la nécessité de consacrer jusqu'à ses moindres » ressources aux devoirs de charité envers ses natio» naux, *auxquels les autorités françaises se refusent » à venir en aide.* »

Le chancelier belge aurait bien dû se renseigner auprès de l'Assistance publique avant de dire que les autorités françaises se refusaient à venir en aide à ses compatriotes.

L'UNION DES ACHATS

3me COMBINAISON. — **Soins gratuits du médecin et rente après quinze ans avec la « Garantie Foncière » société coopérative mutuelle.**

En utilisant chaque mois cinquante bons d'un franc, ou dix bons de cinq francs, on débourse quarante-cinq francs, ou a pour cinquante francs de denrées ou de marchandises et on a droit : 1° aux soins gratuits du médecin et 2° après quinze ans — quel que soit l'âge — à une rente viagère de *quatre cents francs* par an, et à un patrimoine de *trois mille francs*, au moyen de la combinaison offerte par la *Garantie Foncière* société coopérative mutuelle dont l'ingénieux fonctionnement est basé sur la propriété, sur la terre.

L'UNION DES ACHATS délivre :

Au prix de 4,50 des bons qui sont acceptés pour *cinq francs* par tous ses adhérents; au prix de 90 centimes des bons valant *un franc* et au prix de 45 centimes des bons valant *cinquante centimes*.

Au moyen des *souches* de ces bons, on peut participer à une ou plusieurs des combinaisons.

Les bons d'achat sont délivrés par les porteurs de journaux. On peut s'en procurer aussi :

1° A la librairie du Journal de Roubaix ;

2° Dans les principaux débits de tabac.

LES MAISONS, DESIREUSES D'ADHÉRER A L'UNION DES ACHATS, SONT PRIÉES D'ENVOYER LEUR NOM ET LEUR ADRESSE A LA LIBRAIRIE DU *Journal de Roubaix*.

NOTA. — Il est bien entendu que les *Bons de l'Union des Achats* ne sont admis en compte que pour le paiement des ventes faites depuis le 1er janvier 1891.

(*Nous publions plus loin la liste des maisons adhérentes à l'*UNION DES ACHATS.)

Les « Derniers Chants »

DE GUSTAVE NADAUD

(2e ARTICLE)

A côté du Nadaud patriote, voici l'homme de la satire, satire aimable parfois, — parfois dure aussi, verveuse et entraînante toujours, critiquant tantôt les travers du siècle, tantôt les hommes et les choses de la politique. Il faut citer à ce dernier point de vue, *Courtisan et Modeste; Droite, gauche, centre. Albion en Egypte* est une élégante et malicieuse protestation contre la domination de l'anglais sur les bords du Nil. *Le Marchand de Peaux*, dans un tout autre genre, est une satire aussi, pleine de philosophie narquoise et de bon sens. Ecoutez les deux derniers couplets :

— Est-ce que votre Seigneurie
Voudrait une peau de retour
Pour la saison verte et fleurie
De la jeunesse et de l'amour ?
— Oui, telle serait mon envie,
N'était l'épine de la fleur,
Et que remonter dans la vie,
C'est remonter vers la douleur.

Marchand, ferme donc ta boutique :
Conserve tes cuirs et tes peaux ;
Il me faut, comme au sage antique,
L'honneur, l'aisance et le repos.
Bien qu'elle soit assez ancienne
Et d'un tissu fort délabré,
Je trouve cela dans la mienne,
J'y suis, j'y vis et j'y mourrai.

Car, à l'exception de celle
Dont je ne peux pas me priver,
Il n'est point de peau dans laquelle
J'aurais plaisir à me trouver.

L'Empereur Noir, une amusante photographie de l'immortel Soulouque, peut être rangé dans la catégorie des œuvres satiriques : citons les 3me et 5me couplets :

Il voulait, cet homme héroïque,
Que partout son nom fut coté.
C'est surtout sur la Jamaïque
Qu'il tenait son œil arrêté,
Car tous les goûts étaient conformes
A ses appétits fastueux :
Il aimait trop les uniformes,
Le rhum et les spiritueux.

Nous avons vu plus d'un monarque
Qui ressemblait à celui-là.
Quels que soient le titre et la marque,
Tous les gouvernants en sont là.
Ils demanderont des réformes,
Et puis, lorsque leur jour luira,
Ils aimeront les uniformes,
L'or, le pouvoir, et cætera !

Citons au hasard, dans le recueil, quelques délicieuses fantaisies : la *Vache et le veau*, une scène rustique ; un charmant duo enfantin, les *Deux portraits*; la *Providence des brigands*, le *Gonte oublié*, l'*homme oiseau* ; un touchant souvenir au vieil ami, *A Pierre Dupont* ; le *Chef-d'œuvre oublié*, tout empreint de mélancolie ; une chanson turque, *Almah*, d'un rythme gracieux, au-dessous de laquelle un cœur de vingt ans pourrait apposer sa signature.

La chanson d'amour, d'ailleurs, inspire toujours heureusement Nadaud, et nous en trouvons de bien jolies, çà et là, dans les *derniers chants*. Quoi de plus alerte, de plus galant, de plus vif, que cette évocation de l'âge heureux entre tous : *vingt cinq ans* ? Et le refrain ne varie pas :

Qu'on me verse à boire !
Je suis amoureux comme à vingt-cinq ans !

Le *Sentier* est une chose jolie et fraîche, comme un renouveau.

L'aubépine et le sureau,
Sur lui jetant une voûte,
Couvrent d'un épais manteau
Le mystère de la route,
Au loin la mer en courroux
Vient expirer dans une anse;
Le monde était loin de nous
Et j'étais auprès d'Hortense.

Là nous vîmes nous asseoir.
Quoi de plus doux que la mousse,
Lorsque l'on est deux à voir,
A voir comment l'herbe pousse ?
Près de ces saules tremblears,
Que le même vent balance,
Nous avons cueilli des fleurs,
Et je respirais Hortense.

Mais non. Toutes les amours
Avec elle sont parties ;
Les chemins ont leurs retours,
Et le cœur a ses orties.
Adieu mon joli sentier
Rempli d'ombre et de silence,
Que je t'aimais l'an dernier !
L'an dernier j'aimais Hortense.

Un frais et gentil souvenir d'amour aussi, pimpant et alerte ainsi qu'un chant d'oiseau, que la *cousine Marguerite* :

Je me mis au bord du soir
En chemin pour aller voir
La cousine Marguerite.
On disait : « Restez ! Restez ! »
Je compris : « Partez ! Partez ! »
Et je partis, vite, vite.

Je passai près d'un moulin
Dont le soleil au déclin
Allongeait l'ombre petite.
Il disait : « Tic, tac, tic tac ! »
Je compris : « Clic, clac, clic, clac ! »
Et je marchai vite, vite.

La nuit me prit dans le bois
Le rossignol, de sa voix,
Vint encor hâter ma fuite.
Il disait, « Fa, dé, ré, la ! »
Je compris, « Adorez-la ! »
Et je trottai vite, vite !

Margot était dans la cour,
J'arrive et lui dis : bonjour !
Elle était tout interdite.
Elle ne répondit rien.
Cette fois, je compris bien.....
Et je l'embrassai bien vite.

Ecoutez maintenant le poète rappeler ses souvenirs d'enfance, et s'émouvoir à la vue de son vieux clocher : (le clocher de Saint-Martin, de Roubaix).

Tu rappelles ce temps prospère
Ou, petits, nous trouvions si grand
Le jardin de notre bon père,
Qui n'avait pas plus d'un arpent.
Je croyais que rien sur la terre
De toi ne pouvait approcher,
Fût-ce Notre-Dame ou Saint Pierre,
Mon vieux clocher !

J'ai vu, suspendus à ton faîte,
Des drapeaux qui flottaient au vent ;
On les hissait en grande fête,
Et puis on les changeait souvent.
L'homme détruit tout sur sa route ;
Nul lien ne peut l'attacher :
Un jour on l'abattra sans doute,
Mon vieux clocher.

Bientôt un pompeux péristyle
Va s'élever sur tes débris ;
Tout village peut être ville,
Touto ville singe Paris.
Avec tes ardoises que dore
Le soleil qui va se coucher,
Salut, je te revois encore
Mon vieux clocher.

Mais où excelle surtout M. Nadaud, c'est dans la bonne vieille chanson française, populaire entre toutes, au parfum de terroir si prononcé, d'un rythme si marqué. Nous en relevons trois dans cette catégorie : la *Diligence*, que pimente une pointe de gaillardise, les *Trois Hussards* et *Saint-Martin d'En bas*. Nous ne résistons pas au désir de reproduire intégralement l'avant-dernière :

LES TROIS HUSSARDS

C'étaient trois hussards de la garde
Qui s'en revenaient en congé ;
Ils chantaient de façon gaillarde
Et marchaient d'un air dégagé.

— « Je vais revoir celle que j'aime ;
— « C'est Margoton, dit le premier ;
— « C'est Madelon, dit le deuxième ;
— « C'est Jeanneton dit le dernier.

Un homme était sur leur passage :
« Hé ! c'est Jean, le sonneur, je crois,
Quoi de nouveau dans le village ?
— Tout va toujours comme autrefois.

— Et Margoton, notre voisine ?
— J'ai sonné ses vœux l'an dernier,
Car elle est sœur visitandine
Dans le couvent de Noirmoutier.

— « Et Madelon ! toujours bien sage?
— Oui dal pour elle j'ai sonné,
Voilà dix mois, son mariage,
Voilà dix jours, son premier-né.

— « Et Jeanneton, dit le troisième,
Toujours heureuse? — Ah ! assurément
Trois ans passés aujourd'hui même
J'ai sonné son enterrement.

— « Sonneur, si tu vois Marguerite,
Dans le couvent de Noirmoutier,
Dis-lui que je la félicite
Et que je vais me marier. »

— « Sonneur, si tu vois Madeleine
Dans la maison de son époux,
Dis-lui que je suis capitaine
Et que je ne reviendrai pas. »

Peut-on rêver récit plus sobre et plus touchant tout à la fois?

Ajoutons que M. Nadaud a enrichi d'une musique charmante en sa naïveté, toujours sans prétention, toujours adéquate à la nature du sujet traité, les petits joyaux de ce charmant écrin qu'il ne devrait pas intituler ses *Derniers Chants*. Pourquoi, derniers? Nous comptons bien que la verte vieillesse de Nadaud nous réserve encore d'aimables surprises. Nous attendons, en toute confiance, un digue pendant au recueil que nous venons de parcourir avec tant d'intérêt.

MAX BONNARD.

Le « Journal de Roubaix » et le « Bulletin des Laines » ont des abonnés et des lecteurs dans tous les centres lainiers du monde.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

UN HOMME D'ÉQUIPE TUÉ A LA GARE.

Un terrible accident s'est produit, dimanche matin, à la gare, à trois heures quarante, au moment où le train de marchandises n° 1854 exécutait des manœuvres à l'aiguille du pont de Mouveaux. La machine, à laquelle était attaché le fourgon du conducteur, venait d'être séparée du train pour aller prendre des wagons qui se trouvaient sur une voie de garage ; le fourgon de tête était resté attaché au tender.

Un homme d'équipe, M. Henri Hurlu, âgé de 45 ans, était monté sur le marche-pied du fourgon lorsque la machine se mit en mouvement. Le mécanicien avança d'une cinquantaine de mètres environ au-delà de l'aiguille et refoula ensuite la vapeur pour aller chercher sur une des voies latérales les wagons qui devaient entrer dans la composition du train 1854.

Au moment où la machine était arrivée à l'aiguille, un choc formidable se produisit, suivi d'un cri strident qui mit le mécanicien en éveil ; celui-ci stoppa aussitôt mais il était malheureusement trop tard.

La locomotive venait d'être prise en écharpe par la tête du train de marchandises qui se trouvait sur la voie n° 1. Comment ce train qui était arrêté, s'est-il mis en marche, au moment même où la locomotive s'engageait sur l'aiguille? personne ne le sait et c'est le point qu'il s'agit d'éclaircir pour que les responsabilités soient assumées : est-ce par suite d'une inclinaison naturelle de la voie; est-ce par suite du décrochage mal fait des wagons de tête ou du serrement de frein non exécuté; on ne sait encore rien à ce sujet et l'enquête nous l'apprendra sans doute.

Le malheureux Hurlu, qui était toujours debout sur le marche-pied du fourgon au moment où la rencontre eut lieu, fut violemment serré entre ce fourgon et un wagon de marchandises n° 9946; il eut la jambe droite complètement mutilée et tomba sur le sol. On accourut immédiatement pour lui porter secours; un docteur fut appelé, mais après un premier examen celui-ci déclara qu'il y avait peu d'espoir de le sauver et il le fit admettre d'urgence à l'Hôtel-Dieu. L'amputation eut lieu deux heures après; malgré les soins empressés qui lui furent donnés, le pauvre Hurlu est mort à sept heures et demie au milieu d'atroces souffrances.

Lorsque le jour parut on s'aperçut que le fourgon n° 7165 et le wagon de marchandises qui tenait la tête du train 1854 avaient subi de grandes avaries. Le marchepied du fourgon, la portière donnant accès au compartiment du conducteur, la porte du fourgon fonctionnant sur roulettes avaient été arrachés et mis en pièces ; toutes les ferrailles étaient tordues, les ressorts faussés, les cloisons brisées, etc. Sur une des parois du fourgon, on remarquait des traces de sang et des lambeaux de chair !

C'est M. Wascheul, chef de gare, qui s'est chargé de la douloureuse mission d'annoncer à la femme de l'homme d'équipe, le terrible accident dont venait d'être victime son mari. Il s'est rendu chez elle, rue du Luxembourg, à cinq heures du matin. On juge du désespoir de cette femme qui se trouve maintenant seule à la tête d'une famille de sept enfants, dont l'aîné vient d'entrer dans sa quatorzième année.

Le parquet de Lille a été prévenu par télégramme.

Dans la matinée, M. le commissaire de surveillance de la gare de Lille, s'est rendu à Roubaix pour ouvrir une enquête. M. Horber, commissaire de police de Saint-Vincent-de-Paul, a également commencé une instruction.

Nous ne saurions trop recommander à la générosité de nos concitoyens la pauvre veuve de l'infortuné Hurlu; les renseignements que nous avons pu obtenir sur le défunt sont de tous points excellents; père de famille modèle, ouvrier dévoué, il est universellement regretté et la Compagnie du Nord, dans laquelle il était employé depuis 20 ans, perd en lui un serviteur consciencieux.

Société de géographie de Roubaix. — Une foule considérable assistait, samedi soir, à la très intéressante conférence que M. Merchier, professeur au lycée de Lille, a faite sur un sujet attachant entre tous — l'Algérie. Il y avait du monde jusque dans les galeries supérieures.

M. le président de la société de géographie a souhaité la bienvenue à l'orateur, en termes excellents, que l'auditoire a soulignés de ses plus vifs applaudissements.

M. Merchier a commencé sa charmante causerie en rappelant le mot aimable de Socrate qui se félicitait d'avoir une maison petite, pourvu qu'elle fût pleine d'amis : la Bourse de Roubaix est plus grande, mais l'orateur espère qu'elle est pleine d'amis, elle aussi. Il établit la nécessité — à tout le moins l'utilité — de parler de cette Algérie qu'on croit très bien connaître et qu'on connaît très peu en réalité; il se propose donc de dire l'histoire familière de l'Algérie, ce qu'elle est aujourd'hui, ce qu'elle pourra être dans l'avenir.

Les projections lumineuses commencent aussitôt, superbes et réellement instructives; et M. Merchier en donne l'explication avec une facilité d'élocution réellement remarquable. Tous ses récits sont pimentés par une charmante pointe d'esprit, des réflexions toujours topiques, et des anecdotes captivantes au possible.

Voici d'abord la carte de l'Algérie dont l'orateur nous fait rapidement la description, parlant de son admirable fertilité ; de ses shots; de ses fleuves étranges — tantôt à sec, tantôt terribles torrents — qu'il compare, en raison de leurs caprices, à de jolies femmes. Suit une intéressante promenade à travers les villes algériennes.

D'abord Tlemcem — la ville des puces et des rats. Ratopolis comme l'appelaient jadis nos soldats : l'orateur nous fait parcourir en détail une maison mauresque, puis il nous mène au marabout de Sidi-Yacoub, fameux par les exploits des troupes françaises. Nous passons à Oran, Mazagran, Mostaganem, pour arriver à Alger, dont on a dit qu'elle ressemblait à une « lessive sécheant au soleil », et, aussi, à un « cygne étendant ses ailes » ; les appréciations dépendent des goûts.

Le conférencier s'attarde quelque instants à Alger d'où il part pour la plaine de la Mitidja, cette admirable contrée qui renferme des villes comme Blidah — la ville des mandarines, que les journalistes d'il y a cinquante ans appelaient le « cimetière des Européens » et où l'on envoie aujourd'hui les poitrinaires. Nous voilà à Biskra; puis au port de Philippeville — acheté jadis aux Kabyles pour l'énorme somme de 150 francs; à Constantine, remarquable par son vieil aqueduc romain; enfin au désert, avec ses gorges superbes et sa flore exubérante.

Suivent de charmants aperçus sur le simoun, les oasis, grandes parfois comme trois ou quatre départements français, les palmiers qui peuvent donner jusqu'à 3.000 kilogrammes de dattes par an, qui fournissent à boire et à manger, qui servent même par leur bois et leurs feuilles à la construction des maisons et des gourbis...

Après avoir parlé de l'Algérie, M. Merchier passe à la population indigène algérienne, berbères, Touaregs, Kabyles, Arabes, nègres. — ayant peu de ressemblance avec l'Apollon du Belvédère, et il fait brièvement l'histoire de la race primitive, depuis sa soumission à la domination romaine jusqu'à nos jours, en passant par la si attachante période de la conquête française.

L'orateur termine en termes réellement éloquents, en montrant tout ce que nous pouvons attendre de l'Algérie. Des applaudissements chaleureux et prolongés accueillent cette remarquable péroraison d'une des plus remarquables conférences que nous ayions entendues à Roubaix.

Un accident à la Bourse. — Pendant la conférence de géographie qui était donnée, samedi soir, à la Bourse, un accident s'est produit. Un ouvrier chaudronnier âgé de 31 ans, M. B..., qui désirait y assister, arriva au moment où on venait de fermer la grille d'entrée. Ses appels n'ayant pas été entendus, il se décida à escalader la balustrade en fer qui entoure le bâtiment. Arrivé au sommet il glissa si malheureusement qu'il tomba sur le sol et se fractura la jambe droite. Il dût être reconduit chez lui rue de l'Alouette, en voiture de place.

La station de Carême à Notre-Dame. — Dimanche, à six heures, ont été inaugurées, en l'église Notre-Dame, les conférences du R. P. Boulanger. Une assistance nombreuse emplissait la vaste enceinte de l'édifice; nous y avons remarqué beaucoup d'hommes.

Dans cette première instruction, le prédicateur a pleinement justifié la réputation d'orateur qui l'avait précédée à Roubaix.

Facilité d'élocution, voix chaude et puissante, et pardessus tout un enthousiasme vraiment apostolique : telles sont les qualités qui, dès le débnt, ont captivé la sympathie et l'attention de l'auditoire.

Son discours a été consacré à l'étude de l'important sujet de la parole de Dieu. Trois questions ont été formé la division :

Y a-t-il une parole de Dieu ? existe-t-il un ministère chargé de faire connaître cette parole ? ce ministère est-il efficace.

Dans le premier point, l'éloquent dominicain a prouvé l'existence de la parole de Dieu, conséquence nécessaire des relations entre le Créateur et la créature, comme la parole est nécessaire dans les relations entre le père et l'enfant, entre le maître et l'élève et entre le patron et l'ouvrier. Cette parole de Dieu, a-t-il ajouté, s'est personnifiée dans le verbe incarné et s'est manifestée au monde dans les enseignements du Fils de Dieu fait homme.

La deuxième partie a démontré l'existence d'un ministère chargé de faire connaître et d'interpréter la parole de Dieu. Ce ministère remonte aux premiers jours du monde ; l'ancien testament en contient des preuves nombreuses dans la mission des patriarches et des prophètes.

Dans la loi nouvelle, l'établissement de ce ministère est manifeste dans l'ordre donné par Notre-Seigneur à ses disciples d'enseigner toutes les nations. La haine et les persécutions auxquelles sont en butte de la part des impies, les prédicateurs de l'Evangile, sont d'ailleurs une preuve évidente de l'authenticité et du caractère divin de leur mission.

En troisième lieu, l'orateur a montré d'une manière irréfutable l'efficacité du ministère des apôtres et de leurs successeurs par la disproportion de leur valeur personnelle avec les résultats merveilleux qu'ils ont obtenus et qu'ils obtiennent encore, résultats qui ne peuvent être attribués à l'éloquence humaine, quelque puissante qu'elle soit, mais qui sont nécessairement dus à l'action divine.

Ces trois points ont été développés par le R. P. Boulenger avec un talent remarquable et des accents d'une éloquence communicative.

Dans sa péroraison, il a engagé l'assistance à venir exactement entendre cette parole de Dieu dont il est l'interprète autorisée et à amener de nouveaux auditeurs autour de sa chaire. Deux obstacles peuvent se présenter : le plaisir et le travail. Pour le plaisir, le chrétien doit le sacrifier à l'accomplissement du devoir d'entendre les enseignements de la religion.

A propos du travail, obstacle plus sérieux, le zèlé prédicateur a rappelé que derrière les traités de commerce, les influences politiques, les fluctuations de la fortune publique, l'intempérie des saisons, agissait la main de Dieu, qu'il était de l'intérêt de tous de se rendre favorable en consacrant quelques heures à venir écouter les paroles de vérité et de vie qu'il avait mission de faire entendre.

Un salut solennel a suivi cette première conférence qui est d'un excellent augure pour les suivantes, qui doivent avoir lieu les mardis, vendredis et dimanches à 6 heures.

Les tramways de Roubaix-Tourcoing. — On annonce que la question d'exploitation des tramways de Roubaix-Tourcoing, en litige depuis déjà longtemps, vient de recevoir une solution. Il y a dix ans, on le sait, que la société des tramways de Roubaix a été mise en faillite. Depuis cette époque l'exploitation de la ligne était faite par un syndic qu'avaient délégué les créanciers. Nous apprenons aujourd'hui que les tramways ont été vendus pour la somme de 750.000 francs à la compagnie française des voies économiques.

Parties de chiens ratiers. — Beaucoup d'amateurs assistaient aux parties de chiens ratiers, dimanche à 5 heures chez M. Mesplomb, cafetier au Trichon. Le pari était de 50 francs, en deux de trois. Chaque chien avait 5 rats à exterminer.

1re catégorie. — Digue, du Casino club, de Croix, 34 secondes 1/2; *Lisette*, du Terrier club, de Roubaix, 35 sec. 1/2.

2e catégorie. — Citron, du Casino club, de Croix, 40 sec. ; *Mascotte*, du Terrier club, de Roubaix, 33 sec. 1/2 ; *Tom*, du Casino club, de Croix, 24 sec. ; *Miss*, du Terrier club, de Roubaix, 26 1/2. C'est Croix qui est resté vainqueur.

Un homme brûlé, rue de Tourcoing. — Beaucoup de Roubaisiens connaissent ce vieux marchand de *couque-baques* qui, depuis un temps immémorial, est installé rue de Tourcoing dans une baraque en bois, où il s'adonne tranquillement à son petit commerce.

Il est sujet à des crises nerveuses; vendredi soir, il était assis derrière son comptoir, quand, pris d'étourdissement, il tomba sur son fourneau ; en quelques minutes ses vêtements devinrent la proie des flammes et lorsque des personnes, voyant de la fumée s'échapper de la baraque, accoururent pour porter secours, le pauvre homme avait déjà le dos en partie gravement brûlé. On le transporta dans une maison voisine où un médecin lui donna les premiers soins

Cet homme, qui est âgé d'environ soixante ans et se nomme Louis Tiberghien, a été admis dimanche matin à l'Hôtel-Dieu ; son état est assez grave.

Un ouvrier blessé rue du Collège. — Un accident s'est produit, samedi après-midi, au Collège. Un ouvrier peintre, âgé de 32 ans, M. Alphonse Derick, était occupé à des travaux de réparations dans l'intérieur de l'établissement, quand, en transportant une échelle, il heurta l'angle d'une cheminée, et, perdant l'équilibre, il tomba. Lorsqu'il voulut se relever il lui fut impossible de faire un pas et on fut obligé de le transporter chez lui ou un docteur déclara qu'il s'était fracturé le genou. M. Derick a été conduit, dimanche matin, à l'Hôtel-Dieu.

FEUILLETON DU 1 FÉVRIER 1891. — 8

BOUCHE CLOSE

VII

Il lui semblait voir ces yeux devenir singulièrement tristes à mesure qu'il buvait, mais plus doux encore. Ah ! s'il avait pu espérer que cette calme pureté ne mentait pas ! Comme il aurait quitté sa place en laiss